

Il y a au moins quelques satisfactions cette semaine : une magnifique victoire de l'équipe de France de handball au niveau européen et une splendide victoire de l'équipe de France de rugby sur l'Angleterre. Préparation à la bataille, volonté collective de vaincre, esprit offensif, détermination, courage physique et force morale face à des adversaires tout aussi déterminés, voilà de quoi être fier d'être Français avec ces victoires. Je ne peux cependant éviter de relier ces victoires collectives à l'évolution du ministère de la défense. La victoire et son esprit seront-ils aussi au rendez-vous de la transformation des armées ?

Une dégradation de la confiance

Je constate à la lecture du Monde de ce samedi 1^{er} février 2014 qu'au moins dans l'armée de terre, la plus touchée, son état-major « *fait part d'une dégradation continue du moral* » (Cf. [Le Monde du 31 janvier 2014](#) et [Zone militaire](#)). Cette inquiétude avait déjà été clairement évoquée par le CEMAT [le 6 juin 2013 dans le Monde](#). Entre 2009 et 2019, la mission de défense de l'Etat sera passée de 315 000 à 236 000 personnes bien que 18 000 jeunes soient recrutés chaque année ... mais pour quel avenir ?

Cette réaction est diffusée juste après le lancement de la campagne de communication et d'information du ministre de la défense ce 29 janvier à Paris. Elle vise à expliquer, convaincre (?), les changements au sein du ministère. Elle se poursuivra en province (Metz, Bordeaux et Toulon) jusqu'au 13 février. Comme le rappelle Nathalie Guibert, 5 000 questions anonymes ont été posées mais nécessitent quelques précisions. Pour préparer les trois tables rondes conduites par le ministre lors de cet exercice, il avait été demandé en interne de poser des questions pour contribuer au débat. Selon les échos, la majorité des questions posées aurait porté sur d'autres sujets. La synthèse des questions par la DICOD sera donc la bienvenue après les différentes interventions du ministre de la défense mais il est net qu'aujourd'hui la communauté militaire et en particulier l'armée de terre sont en situation de défiance. Elles ont trop donné, peu reçu et comparent avec les autres ministères.

Nul ne doute que le ministre de la défense a tout fait pour limiter l'affaiblissement des armées et de leur rôle dans la nation. Cependant, j'invite à lire une analyse de Michel Cabirol dans l'un des cinq articles qu'il a publiés dans la Tribune cette semaine (Cf. [La Tribune du 31 janvier 2014](#)). Personne ne peut affirmer que Jean-Yves Le Drian sera encore ministre de la défense en 2015. Cela signifie que la loi de programmation militaire et le budget de la défense seront globalement préservés tant qu'il sera présent. En revanche, nous ne connaissons pas aujourd'hui de successeur de sa compétence capable de garantir le respect de l'engagement du président de la République envers les armées dans l'application de la LPM après 2015.

Le malaise n'existe pas uniquement dans les armées. Cette semaine avait lieu aussi un séminaire à l'ENA adressé aux cadres dirigeants des différentes fonctions publiques dans le cadre du réseau des écoles du service public (RESP). Le thème abordé était le sens de l'action notamment lors du changement dans les organisations mais les témoignages des autres fonctions publiques ont montré le désarroi des administrations ayant subi hier la RGPP, aujourd'hui la MAP. Une coupure semble forte entre la volonté politique du changement quel que soit le gouvernement et sa mise en œuvre par l'administration prise entre la réalité du terrain et les directives politiques parfois, sinon souvent éloignées de cette réalité mais

répondant à d'autres objectifs ou d'autres calendriers. Le calendrier politique cadencé par les rendez-vous électoraux est difficilement en adéquation avec le calendrier des réformes de fond... sauf pour les questions de société.

Priorité aux industries d'armement

L'Europe de la défense est aussi un outil capable de rendre crédible une politique mais que faire avec des capacités déclinantes des trois Etats européens principaux. La réalité à nouveau se fait jour. Le renforcement de la coopération militaire franco-allemande annoncé par le président de la République début janvier 2014 (Cf. [Mon billet du 19 janvier 2014](#)) ne voit pas d'actions concrètes alors que le jeudi 31 octobre, la France décidait unilatéralement de dissoudre en 2014 le 110e régiment d'infanterie appartenant à la brigade franco-allemande). La coopération militaire franco-britannique de cette semaine (Cf. [la Voix du Nord](#)) avec un allié quand même bien anti-européen montre la seule possibilité : le renforcement dans la coopération industrielle de défense.

Reconnaissons-le. La défense se joue avant tout dans sa dimension industrielle, pas sur la capacité à agir militairement. Le premier investisseur public est la défense avec 16 milliards d'euros par an. Après 2012 qui a vu 4,8 milliards d'euros de commandes à l'exportation, 6,3 milliards d'euros de ventes fermes de systèmes d'armes ont été obtenus selon le ministère de la Défense en 2013. La France est le quatrième exportateur mondial devant Israël et après les Etats-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne (Cf. [La Tribune du 29 janvier 2014](#)). J'ai souvent entendu qu'une économie bien portante, y compris par l'exportation d'armement, aurait sans aucun effet bénéfique sur le budget de la défense mais qui peut le croire ? De fait, « sacrifions les hommes et équipons-nous » mais des équipements pourront-ils compenser le déficit en ressources humaines convaincues, entraînés, nombreuses ?

Sur l'engagement militaire

Une première question pourrait être à nouveau évoquée. Sur leurs effectifs, combien les forces armées françaises sont-elles capables de déployer d'hommes sur le terrain au contact direct de l'ennemi, c'est-à-dire hors « soutien logistique », hors « appui » qu'il soit en base arrière, dans les espaces aérien, maritime ou cyber ? Une seconde question est de savoir qui réalise le succès de la mission notamment dans les conflits actuels, sinon l'armée de terre ?

Je peux me référer à cette intervention du général Desportes lors d'une conférence organisée à l'Assemblée nationale par le député Hervé Mariton, président de l'association « Droit au cœur ». Le général Desportes y intervenait cette semaine sur le thème « Quels sens pour la politique de Défense de la France ? » A partir de l'année écoulée, il donnait les pistes de réflexion suivantes :

* des inadéquations entre la politique extérieure et la politique militaire, entre les modèles de forces réduites, aptes à la bataille mais pas à gagner des guerres que, finalement, nous ne voulons pas ;

* On ne peut pas fuir ses responsabilités. La France ne peut donc s'éloigner de l'Afrique et elle doit se réengager C'est d'ailleurs en cours Cf. le Monde, [La France redéploie son dispositif](#)

[sécuritaire au Sahel du 4 janvier 2014](#) ;

* La fin du rêve européen. Tant que les intérêts nationaux ne sont pas en jeu, donc tant qu'il n'y a pas de risque politique, des coopérations peuvent être envisagées ;

* « Nous ne pouvons pas commander à la guerre ». Se projeter avec l'idée de transférer le plus rapidement possible à d'autres forces est une erreur. C'est en effet le retour en effet au mythe du « first in, first out » que nulle part nous n'avons pu appliquer ;

* Le volontarisme ne remplace pas les moyens qui ne visent plus la destruction. Etre capable de détruire l'ennemi est un facteur de la puissance.

Le général Desportes a donc rappelé que nous étions condamnés à contrôler le milieu donc les populations dans les zones d'intervention. Nos armées doivent être aptes à déployer une assistance militaire opérationnelle. L'influence recherchée au niveau stratégique doit s'appuyer sur une opération qui doit avoir du sens. Cela nécessite une compatibilité avec nos moyens, l'identification des objectifs atteignables, une stratégie de sortie de crise avec ses conséquences (donc de la paix visée en fonction de nos intérêts). Enfin, il ne peut y avoir aujourd'hui d'engagement militaire sans bataille des perceptions qui soutient la liberté d'action du président de la République. L'armée de terre en particulier retrouve toute son importance.

Pour conclure. In memoriam

Rendre hommage à nos morts et ne pas oublier ceux qui servent la France y compris en donnant leur vie méritent d'être rappelés en permanence.

Une association « chef de bataillon Patrice Rebout » (Association Loi 1901) vient d'être créée. Le 12 janvier 2013, le capitaine Patrice Rebout perdait la vie à la tête de ses hommes au cours d'une mission destinée à délivrer un otage français détenu depuis plus de trois années en Somalie. Il a été élevé au grade de chef de bataillon à titre posthume et fait chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur. Cette association peut être soutenue (associationcbapatricerebout@laposte.net).